

# Parents et Maîtres

Leur collaboration<sup>1</sup>

168  
HN  
31  
E34  
v. 168  
1928

**J**E ne puis me défendre, au début de ce travail, d'un sentiment profond de crainte. Le sujet général traité dans cette Semaine sociale, l'autorité, est d'une telle importance qu'il exige, pour le manier, les mains les plus expertes, le jugement le plus sûr, les informations les plus exactes, et surtout un très grand respect de la vérité et une soumission sans limites aux grands principes de la loi naturelle et de la discipline chrétienne. D'autre part, le sujet particulier qui nous occupera dans cette conférence, la *collaboration des parents et des maîtres*, nécessite, chez le conférencier, de nombreuses années d'expérience, un parfait détachement de toute opinion strictement personnelle et une information très précise. Or, lorsque je vois sous mes yeux des éducateurs âgés et avisés, des maîtres qui se dévouent dans une vie de continuels sacrifices à la cause sacrée de l'éducation, j'ai bien raison de redouter la grandeur de la tâche qui m'est assignée. Cette tâche, je l'ai acceptée, non par témérité, mais avec la pensée que mes auditeurs suppléeront à mon insuffisance par leur extrême bonne volonté à servir la cause de la vérité.

\* \* \*

Pour exposer le sujet de cette conférence, à savoir la collaboration des parents et des maîtres en vue d'assurer à l'autorité des uns et des autres une influence plus réelle et plus profonde sur l'éducation des enfants, nous avons

1. Cours professé à la *Semaine sociale* de Québec, le 30 août 1927.

adopté une division très simple: la première partie sera consacrée à des considérations d'ordre général; la seconde sera remplie de suggestions d'ordre pratique.

I

CONSIDÉRATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

La collaboration entre les parents et les maîtres suppose à la fois l'esprit *chrétien* et l'esprit *national*.

Quels sont les principes chrétiens qui régissent la conduite des parents? Nous les trouverons dans les enseignements de la philosophie chrétienne, dans la définition de la société conjugale et de la société paternelle, c'est-à-dire la famille.

Les philosophes chrétiens ont défini la société conjugale, l'union stable de l'homme et de la femme pour donner à l'enfant la vie et l'éducation et pour fournir aux époux de mutuels secours. Deux fins sont donc assignées à la société conjugale; la moins importante, c'est de fournir aux époux de mutuels secours pour porter le fardeau de la vie; la plus importante, c'est de donner naissance à des enfants et de leur fournir une éducation convenable. Une conclusion s'impose ici, au point de vue de notre sujet, à savoir que les parents ont un droit sacré et un devoir sublime, celui d'élever leurs enfants.

La philosophie chrétienne va plus loin et elle reconnaît l'existence d'une autre société, qu'elle appelle la société paternelle et qu'elle définit ainsi: c'est la société naturelle des parents et des enfants pour assurer l'éducation des enfants. L'éducation des enfants, telle est la fin propre de la société paternelle, autrement dit, de la famille; c'est cette fin qui détermine les droits et les devoirs des parents et des enfants. Elle les détermine d'une façon si précise que l'on doit se rallier à la thèse

suiivante, aujourd'hui acceptée, proposée et défendue par tous les philosophes chrétiens, thèse qui s'exprime comme suit: *le droit de donner, d'une façon directe et immédiate, l'éducation aux enfants appartient de soi, dans l'ordre naturel, aux seuls parents.*

Nous ne nous arrêterons pas à faire la démonstration de cette thèse; ceux de nos auditeurs qui voudraient approfondir les raisons sur lesquelles elle se fonde n'auront qu'à ouvrir un traité de philosophie morale comme celui de l'abbé Lortie, auquel nous nous référons nous-même pour cette première partie de notre travail. Nous insisterons davantage sur les conclusions qui se dégagent de cette féconde vérité.

Une première conclusion, c'est que les parents ne peuvent pas abandonner leur droit de fournir à leurs enfants une éducation convenable; ce droit, en effet, est en même temps un devoir naturel et Dieu ne permet pas que l'on abandonne cette sorte de devoir. Écoutez plutôt Léon XIII, dans son encyclique *Officio Sanctissimo*: « Dans ces devoirs qui dérivent de la pro-crétion même des enfants, que les parents sachent qu'il y a, de par la nature et la justice, autant de droits, et que ces droits sont de telle nature qu'on n'en peut rien délaissier ici-même, ni rien en abandonner à quelque puissance que ce soit, attendu qu'il n'est pas permis à l'homme de délier une obligation dont l'homme est tenu envers Dieu. »

Les parents sont tenus de donner à leurs enfants l'éducation physique, intellectuelle, morale et religieuse. L'éducation physique consiste à former le corps de l'enfant, à le maintenir en santé, à le développer normalement. L'éducation intellectuelle forme l'esprit par la connaissance de la vérité; les parents doivent fournir à leurs enfants les vérités nécessaires à la conduite raisonnable de la vie. L'éducation morale forme la volonté et le cœur et doit s'appuyer sur les vérités religieuses.

L'Église catholique a su donner à ces vérités, dans son admirable code de droit canonique, une expression très nette: « Les parents sont tenus, de par une très grave obligation, à donner, selon leurs forces, aux enfants l'éducation religieuse et morale, physique et sociale et à assurer leur bien-être temporel. »<sup>1</sup>

L'idéal serait donc que les parents fussent tous en état de s'occuper par eux-mêmes de l'éducation complète de leurs enfants. En pratique les parents doivent confier leurs enfants à des maîtres qui assument au nom des parents la charge d'éducateurs. Mais, même alors, les parents demeurent investis de leur autorité; ils gardent leur responsabilité et par conséquent ils doivent continuer à surveiller de près l'éducation physique, intellectuelle et morale de leurs enfants.

Tels sont les principes chrétiens qui règlent la conduite des parents. Voyons maintenant ceux qui doivent régir la conduite des maîtres.

1° L'école n'est que le prolongement de la famille. La famille constitue la cellule sociale. On sait l'importance du rôle joué par la cellule dans les êtres vivants. La cellule se compose de divers éléments soumis à des règles biologiques bien définies. De même la famille se compose d'individus soumis à des lois nettement définies. L'être vivant se compose d'une multitude de cellules. De même le corps social est formé des familles. Le renouvellement des cellules assure la permanence, ou au moins la durée de l'être vivant; de même le renouvellement des familles assure la permanence du corps social. La cellule, pour vivre, a à son service un vaste système de circulation; de même la famille, pour se maintenir, a à son service diverses organisations; l'école est une de ces organisations; l'école est au service de la famille; la famille a priorité de nature et de dignité sur l'école;

---

1. Art. III, 2.

2° Les maîtres ne sont que les mandataires des parents. Ce sont les parents qui ont reçu de Dieu mission d'assurer l'éducation de leurs enfants; c'est pour eux un droit inaliénable; c'est pour eux un devoir primordial dont personne ne peut les dispenser. Les maîtres doivent donc se considérer et se comporter comme les mandataires des parents. Quels sont les devoirs du mandataire? C'est de remplir son mandat avec soin et de se tenir dans les limites du mandat; pour cela, il doit s'enquérir des volontés et des intentions précises de celui qui lui a confié le mandat;

3° Les maîtres ont, à l'égard des enfants, les mêmes devoirs que les parents.

Ils doivent donc d'abord bien accueillir les enfants, voir à leur santé, à leur développement physique et intellectuel, leur assurer surtout une bonne formation morale et religieuse, exercer sur eux une autorité ferme et tempérée. Ils doivent observer scrupuleusement les moindres prescriptions de la morale, de la conscience, de la religion; ils doivent se présenter aux enfants comme des modèles de toutes les vertus. Si les maîtres sont en même temps, prêtres ou religieux, ils doivent brûler d'un amour ardent des âmes, le zèle apostolique doit embraser leur cœur; rien, dans la science et dans la religion, ne doit leur être étranger, afin d'assurer une parfaite formation de l'homme, du citoyen, du chrétien dans les enfants qui leur sont confiés.

Après cet exposé de principes, vous admettrez volontiers que si l'esprit chrétien animait parents et maîtres, la collaboration des uns et des autres serait parfaitement assurée; l'autorité des uns et des autres serait et plus respectée et plus efficace et nous n'aurions pas à discuter aujourd'hui sur une pareille question.

Malheureusement l'esprit chrétien manque trop chez les parents et parfois aussi chez les maîtres. Voilà tout le mal; essayons d'en voir l'étendue et les causes.

Et d'abord chez les parents. Le mal, ici, varie selon les milieux. Nous trouvons d'abord des parents dont l'incompétence est notoire en matière d'éducation. Ignorance religieuse, ignorance des lois de la morale, ignorance des matières et des méthodes d'instruction, ignorance même des lois de la santé et de la formation physique de l'enfant. Cette incompétence est très variable; elle va de la mère qui laisse périr son enfant, faute de connaître l'hygiène élémentaire, jusqu'au père qui ne sait même pas le petit catéchisme.

Chez d'autres, on rencontre le mal de l'indifférence. Les parents se contentent de mettre les enfants au monde. Ils les confient ensuite aux nourrices, aux servantes, aux gouvernantes, aux maîtres d'écoles; pour eux ils se livrent aux plaisirs; ils se laissent emporter par la vie; pourvu qu'ils jouissent, peu leur importe que l'enfant soit préparé pour la vie.

Mais voici des pères et des mères qui auraient assez de compétence et d'amour pour éduquer leurs enfants, que leur manque-t-il? Il leur manque le temps. Le père est retenu à l'extérieur par le besoin de gagner son salaire; à peine a-t-il le temps d'embrasser ses enfants le soir? La mère, prise par les soins du ménage, ne trouve pas une minute pour parler avec ses enfants, pour éveiller dans leur esprit les lueurs de la vérité, pour exciter dans leur cœur les bons sentiments, pour former leur jeune conscience.

Mais surtout il y a à regretter chez certains parents ce qu'on peut appeler l'erreur de l'abdication. Trop de parents, en effet, abdiquent, entre les mains des maîtres d'école, leur autorité et leur mission d'éducateurs. Les écoles sont nombreuses, il y en a pour tous les besoins; le prêtre enseignera la religion; le maître formera l'esprit; le médecin s'occupera du corps; quant à la morale, il faut trop de patience, trop d'esprit de sacrifice, les

parents s'en déchargeront volontiers; ils en viendront à croire qu'il leur suffit de gagner de l'argent, d'assurer une nourriture et des habits convenables. Cette abdication peut avoir un mobile apparemment élevé, par exemple, une confiance excessive dans les maîtres et une certaine timidité: on n'oserait pas faire des représentations à un maître qui faiblirait dans sa tâche d'éducateur. Ce tableau, vous savez qu'il n'est pas chimérique; il exprime trop la vérité; les faits, plutôt que le pessimisme, le justifient.

Trouverons-nous mieux chez les maîtres? Ayons le courage d'être francs. On s'est toujours plu à rendre hommage au dévouement de nos éducateurs, et cet hommage est mérité. Aussi bien nous ne voulons parler que de manquements de moindre importance. D'abord, ne pourrions-nous pas regretter chez quelques-uns le manque d'aptitudes, chez d'autres le manque d'expérience et l'absence d'une formation spéciale? Mais surtout demandons-nous si nous vivons assez notre religion, notre foi; notre vie intérieure est-elle assez profonde? Sommes-nous les apôtres zélés, inlassables, persévérants, sommes-nous les saints que nous devrions être pour remplir la charge sublime d'éducateur? Prenons-nous assez de soin de la santé et de la formation physique des enfants qui nous sont confiés? Ne donnons-nous pas, en pratique, plus d'importance à la formation intellectuelle qu'à la formation morale?

Ou encore n'avons-nous pas une telle estime de nos capacités que nous prenions, à l'égard des parents, trop de hauteur, que nous leur refusions tout droit de s'occuper de l'éducation? C'est là un vrai mal social; car on fait ainsi passer l'école avant la famille, ce qui est une erreur funeste.

Comme conclusion à cette première partie, disons que le premier devoir des parents et des maîtres, c'est, pour

les uns et les autres, de s'élever résolument au niveau des principes chrétiens. Pour y arriver, tâchons, nous, les éducateurs, de reproduire plus fidèlement en nous les traits du Christ-Jésus, notre divin Modèle; que l'on assure aux parents une meilleure connaissance de leurs droits et de leurs devoirs. Le clergé paroissial peut faire beaucoup, en ce sens, par une prédication appropriée, soit aux offices du dimanche, soit aux réunions des diverses congrégations, soit aux retraites annuelles; il faut aussi mettre à contribution les revues, les journaux, les livres, brochures et tracts. Peut-être serait-il désirable de fonder ici comme en Belgique une ligue de l'Éducation familiale. Cette ligue a déjà fait un bien immense en Belgique et ailleurs, car ses publications, revues, brochures et livres, sont très répandus, et ses congrès internationaux ont contribué à faire connaître au loin les efforts pratiques qu'elle fait pour assurer aux familles chrétiennes une meilleure pratique de l'éducation familiale.

Nous arriverons à une conclusion semblable si, quittant le point de vue chrétien, nous nous plaçons sur le terrain national. La collaboration entre parents et maîtres suppose l'esprit chrétien; l'esprit national exige, de son côté, une très étroite collaboration entre l'école et la famille; sans cela nous ne pouvons ni accomplir la mission qui nous a été confiée par la divine Providence, ni maintenir notre caractère français, ni assurer la survivance de notre race.

La mission providentielle du peuple canadien-français est de faire briller sur ce continent la lumière de la foi catholique. Qui d'entre nous n'a lu les admirables pages où un vénérable prélat, Mgr Louis-Adolphe Paquet, définit, établit et exalte cette mission sublime? L'un de nos écrivains, M. le chanoine Chartier, en a fait un très

beau commentaire dans une brochure à laquelle il a donné ce titre inspirateur: *le Bréviaire du patriote canadien-français*. Ces pages devraient se trouver entre toutes les mains: celles des parents, celles des maîtres, celles des enfants. A cet ouvrage, véritable classique du patriotisme, il convient d'appliquer les vers que le poète latin Horace consacrait aux classiques grecs:

*Nocturna versate manu, versate diurna.*

Pour cette mission il faut des missionnaires nombreux, instruits, bien outillés; il leur faut une culture religieuse intense et profonde; il faut que parents et maîtres s'entendent pour cultiver les vocations, les faire surgir, les fortifier, les conduire au terme de la consécration sacerdotale ou religieuse; de là, la nécessité d'une étroite union de vues et d'efforts; de là, l'obligation de collaborer à tout instant, dans la famille et dans les écoles, couvents et collèges, pour la formation des missionnaires de l'idéal national.

Pour faire briller sur cette terre d'Amérique la civilisation française, dépôt précieux à nous confié par nos ancêtres, il faut fortifier le tempérament français de nos enfants. Vous savez quels dangers nous menacent; le mercantilisme, le matérialisme, l'anglicisation, l'américanisation, autant de vagues qui battent en brèche notre tempérament français. Sur ce point aussi nous devons, parents et maîtres, réaliser une parfaite collaboration; sans cela l'éducation intellectuelle de nos enfants serait ou faussée ou insuffisante.

Enfin la survivance de notre race ne peut s'assurer que par une robuste santé nationale. Oui, il nous faut faire de notre race une race forte, féconde, laborieuse et hardie; on ne peut atteindre ce but qu'en répandant avec abondance les connaissances hygiéniques, qu'en exigeant

sans répit l'observance des lois de la santé et de la culture physique. Ici encore doit se réaliser l'union des parents et des maîtres; ici aussi la seule collaboration peut assurer les triomphes qui sont la légitime ambition de notre race.

## II

### CONSIDÉRATIONS D'ORDRE PRATIQUE

Ces considérations d'ordre général étaient nécessaires. Elles éclairent d'une haute lumière la question qui nous occupe. Il convient maintenant d'aborder les considérations d'ordre pratique. L'esprit chrétien et nos destinées nationales exigent la collaboration des parents et des maîtres, mais ne faut-il pas envisager comme une nécessité préalable la collaboration des parents entre eux et des maîtres entre eux ?

Il suffit d'avoir été peu de temps mêlé aux choses de l'enseignement et de l'éducation pour constater la très fréquente mésentente des pères et des mères. Mésentente sur le choix de l'école, sur le jugement à porter sur les maîtres, sur les méthodes d'enseignement, sur l'appréciation du travail. Tantôt, c'est la mère qui, par une coupable faiblesse, cache au père de famille les défauts et les manquements de l'enfant et les sanctions dont il a été l'objet; tantôt, mais plus rarement, c'est le père qui, trop faible lui aussi, laisse la mère dans l'ignorance des méfaits de l'enfant. Dans telle famille, les enfants entendent discuter âprement le père et la mère sur les sanctions données par les maîtres, sur la longueur des leçons, sur l'utilité de telle matière de l'enseignement. Personne n'ignore l'influence corrosive de cette attitude discordante sur le respect de l'autorité dans l'enfant. Il

faut d'abord que les parents gardent, sur l'éducation et l'enseignement, un front bien uni; sans cela on court à des désastres.

Le front uni est de première nécessité chez les maîtres aussi, en premier lieu naturellement chez les maîtres qui professent dans le même établissement scolaire. C'est là une question de discipline intérieure. Dans chaque maison le personnel doit obéir strictement aux moindres prescriptions du règlement, aux moindres exigences de l'autorité établie; le professeur doit à sa propre dignité, à la dignité de sa fonction, à la dignité des enfants de donner l'exemple de l'obéissance parfaite. Les maîtres, entre eux, ne doivent pas se critiquer et se tourner en ridicule. L'autorité est un tout; si on l'ébranle sur un point, c'est le tout qui menace de crouler.

Allons plus loin: ce front uni nous manque dans l'ensemble de nos œuvres scolaires. Les congrégations religieuses enseignantes s'ignorent les unes les autres. Chacune reste isolée dans sa propre vie, dans son règlement particulier, dans ses méthodes spéciales; les professeurs prêtres et religieux n'ont pas de contact avec les professeurs laïques; l'enseignement primaire ne s'occupe guère des degrés secondaire et supérieur; ceux-ci, à leur tour, gardent à l'égard du primaire une indifférence et une hauteur qui parfois touchent au mépris; notre enseignement secondaire reste encore trop morcelé; nos universités ne marchent pas assez la main dans la main. Et pourtant nous sommes tous des catholiques, nous sommes tous soumis aux mêmes principes chrétiens, nous sommes les serviteurs du même idéal national. Pourquoi n'unissons-nous pas nos forces trop éparses? pourquoi n'avons-nous pas un office central d'éducation qui grouperait les représentants des différents ordres de l'enseignement, des divers éléments du corps professoral? Nous verrions, par là, une foule de difficultés aplanies;

nous exercerions une influence plus profonde sur l'opinion publique, sur les parents, sur les enfants et les jeunes gens. Par là, nous réaliserions la plus belle forme possible de collaboration. Mais ce n'est là qu'un rêve d'avenir. Et pourtant! Imaginez d'une part les parents chrétiens groupés dans une forte association; d'autre part, une solide société des éducateurs; et, enfin, un office central qui réunirait ces deux groupes: nous aurions là une forteresse absolument inexpugnable; nous verrions l'avenir avec plus d'assurance; nous marcherions à des triomphes certains. Faudra-t-il la menace plus pressante du communisme et du bolchévisme pour nous décider à une si excellente union? Je ne sais, mais ce qui est sûr, c'est que nos forces sont trop divisées et que nous nous exposons ainsi à de cruelles déceptions et à de tardifs regrets.

Essayons maintenant de descendre dans le détail et de tracer des règles pratiques de collaboration entre les maîtres et les parents.

Voyons d'abord quels sont *les caractères généraux d'une bonne collaboration*:

Ce sont: une loyauté confiante, une amitié clairvoyante, une inlassable patience. La loyauté et la patience doivent régner sur les relations entre parents et maîtres. Les parents doivent choisir avec grand soin l'école, le couvent, le collège où ils veulent placer leur enfant; le choix judicieusement fait, après étude des conditions matérielles, intellectuelles, morales et religieuses qui feront le milieu de l'enfant, les parents doivent faire confiance aux maîtres et directeurs; il serait odieux de les surveiller avec méchanceté pour découvrir les moindres défauts, de les contredire, de les critiquer, de croire tous les dires de l'enfant. La loyauté confiante s'impose aussi aux maîtres à l'égard des parents; avant d'accepter un enfant, les maîtres peuvent et doivent s'informer de

ce qu'il est et des risques possibles que sa présence fait courir aux maîtres, à l'administration, aux camarades; cela fait, on doit absolument respecter l'engagement pris et tirer le meilleur parti possible du sujet accepté et du milieu d'où il sort. Il est de toute évidence que cette loyauté suppose une entente parfaite sur les principes et les applications pratiques de la morale, sur les méthodes d'enseignement, sur le règlement de la maison.

A la loyauté il faut joindre l'amitié, une amitié sincère et clairvoyante. Nous ne disons pas intimité, ni familiarité, mais amitié. Il faut garder les distances; mais les relations entre parents et maîtres doivent être faites de bienveillance, de sympathie, de dévouement, de reconnaissance. Si l'on a eu soin de faire comprendre aux parents que l'école, le couvent, le collège ne sont qu'un prolongement de la famille et que, sous réserve du bon ordre, les parents sont un peu chez eux dans le milieu où ils ont placé leurs enfants, on n'aura pas de peine à les amener à vouloir du bien aux maîtres et à la maison; les parents se feront les défenseurs de l'école si on l'attaque devant eux; ils sauront, dans les cas difficiles, plaider les circonstances atténuantes; ils auront le courage amical d'avertir les maîtres et les autorités des critiques qu'on entend contre eux; ils iront plus loin et, selon leurs moyens, ils aideront de leur argent l'établissement où leur enfant reçoit une éducation qui dépasse en valeur toutes les richesses matérielles. Les maîtres, pour leur part, sauront, pour arriver à cette amitié, déposer tout préjugé; ils n'auront pas de mépris pour les familles du peuple; ils ne se dresseront pas orgueilleusement contre ce qu'on appelle « les fils de famille », qui peuvent, grâce à une direction amicale, devenir d'excellents citoyens. Cette amitié, sans doute, doit être clairvoyante; entendons par là que les parents doivent se résigner, ce qui n'est pas toujours facile, à voir les dé-

fauts de leurs enfants; l'amour paternel et maternel s'aveugle aisément et si les parents n'y mettent beaucoup de bonne volonté il sera bien difficile aux maîtres de dessiller leurs yeux. Il arrive souvent aussi que l'enfant développe, dans le milieu scolaire, des défauts qu'il ne manifeste pas du tout dans le milieu familial; ainsi, tel écolier, toujours franc à la maison, se montre menteur et hypocrite parmi ses camarades et devant les maîtres. On dirait qu'il y a là un phénomène semblable à celui qu'on appelle mimétisme chez les insectes et chez quelques espèces animales; on sait qu'on entend par là l'appétitude qu'ont, par exemple, les insectes à se donner une forme et une couleur qui les assimilent au milieu où ils vivent et qui peuvent les protéger contre leurs ennemis; il en est un peu ainsi — toutes proportions gardées — des enfants, des écoliers; les parents ont quelque surprise et quelque peine, lorsque les maîtres leur révèlent, chez leur enfant, un défaut qu'ils n'avaient jamais soupçonné jusque-là.

La clairvoyance va plus loin; elle compte sur le temps; elle sait que l'enfant est un être en perpétuelle évolution. C'est une grande erreur de vouloir classer un enfant d'une façon définitive; on risque ainsi de fausser toute son existence. Parents et maîtres se feront un devoir d'échanger leurs observations et de modifier leur attitude et leurs tactiques à mesure que l'enfant change lui-même dans son être physique et dans son être moral.

Enfin il n'est pas inutile de dire que la patience est l'un des caractères les plus essentiels de la collaboration. L'éducation est pour parents, maîtres et enfants, une série continuelle de sacrifices: sacrifices de ses aises, de ses opinions personnelles, de son amour-propre, de son argent, de son temps. Mais l'enjeu en vaut la peine; un enfant bien élevé peut exercer, à l'âge d'homme, une influence incalculable en faveur du bien.

Deux règles générales de collaboration s'imposent tout d'abord :

*Première règle:* Les parents doivent accepter le principe et la pratique de la collaboration avec les maîtres. Cette règle n'a pas besoin d'explication après ce que nous avons dit jusqu'ici.

*Deuxième règle:* Les maîtres ne doivent pas tenir les parents à l'écart, mais entrer en relations avec eux, gagner leur sympathie et les instruire de la nécessité et des conditions d'une collaboration.

Les maîtres ne doivent pas tenir les parents à l'écart. Nous l'avons vu, les parents ont non seulement le droit, mais le devoir de suivre constamment leurs enfants; les dispenser complètement de ce devoir est une mesure anti-sociale, qui ne peut créer qu'un désordre fâcheux dans une société où l'on a assez de peine à maintenir l'ordre établi par la divine Providence. De plus, les parents ont à leur disposition une affection naturelle pour leurs enfants; cette affection est une grande force dans l'éducation; les maîtres qui savent accaparer cette force, la canaliser et la faire servir à leurs fins peuvent être sûrs de décupler et de centupler le succès de leur travail sur l'âme des enfants.

Comment entrer en relations avec les parents des écoliers? Les occasions ne manquent pas. La toute première occasion c'est la demande d'entrée faite par les parents pour leur fils ou leur fille. Généralement les parents tiennent à se présenter en personne pour cette démarche; s'ils se contentent d'écrire, il faut, dans la réponse qu'on leur fait, insister pour qu'ils viennent le plus tôt possible. La première entrevue est d'une très grande importance.

Le maître — nous l'appellerons ainsi tout en tenant compte que ce peut être aussi bien le directeur de l'établissement — ignore tout de l'enfant qu'on lui amène;

les parents ont toutes les raisons de le bien connaître; il faut obtenir d'eux tous les renseignements possibles. Ce serait inutile, si l'on se proposait de couler toutes les jeunes âmes dans le même moule; mais au contraire, il faut élever les enfants, pour ainsi dire, un à un, selon les dispositions et les aptitudes très variables que la nature et une première éducation familiale leur a données. D'une façon générale les parents ne se font pas une idée très exacte des qualités et des défauts des enfants; la connaissance qu'ils en ont n'est ni raisonnée ni méthodique; mais ils possèdent tous les faits qui peuvent nous aider à reconstituer l'histoire physique, intellectuelle, morale et religieuse de l'enfant. Les mères qui nous conduisent un enfant ne savent guère dire autre chose que ceci: « C'est un bon petit enfant; ce n'est pas pour le vanter, ni parce que c'est mon enfant, mais il a du talent; il apprend bien et vous n'aurez pas de misère avec lui. » On conçoit que ce verdict ne renseigne guère le maître. Aussi faut-il questionner les parents; il y faut beaucoup de tact et de délicatesse. Dans certaines écoles on se sert d'un questionnaire détaillé où l'on inscrit les renseignements fournis par les parents; on y marque d'abord lors de la première visite les choses les plus importantes; le détail pourra venir au cours de rencontres subséquentes. Comment concevoir ce questionnaire? De la façon suivante.

D'abord: la santé de l'enfant. Il n'est pas indifférent de savoir qu'un enfant a déjà eu la méningite et depuis combien de temps il en est remis? autrement un excès de travail de tête lui serait fatal. L'élève qui a le cœur faible ne participera pas aux jeux violents permis aux enfants robustes. L'élève disposé à la tuberculose a besoin de ménagements; s'il souffre actuellement de cette maladie il peut devenir un agent de contagion; un enfant frêle ou anémique, qui a déjà perdu beaucoup de

temps, sera sans doute en retard, et il y a à présumer que les notions fondamentales ne soient pas assez solidement ancrées dans son esprit. Les fiches sanitaires contiennent toutes les questions à poser et les médecins peuvent les fournir. Il serait de beaucoup préférable de soumettre tous les enfants à une inspection médicale. Que d'enfants ont souffert du retard dans leurs études ou même ont dû les abandonner parce que la vue, l'ouïe, les dents étaient malades!

Après les conditions physiques, le questionnaire passe aux dispositions intellectuelles. L'enfant a-t-il le goût de l'étude? Sa mémoire est-elle facile? et fidèle? le talent est-il brillant, moyen ou faible? Quels succès a-t-il obtenus jusqu'ici? Quelles lacunes y a-t-il dans ses études antérieures?

On passe ensuite aux dispositions morales. Quelles sont les qualités, quels sont les défauts de l'enfant? Quels sont les traits de son caractère? Par exemple, quels mobiles le poussent d'ordinaire? est-ce l'amour-propre? l'espérance? la crainte? la persuasion? le sentiment? le sens du devoir? la piété? Est-il colère? dur pour les autres? cupide? Est-il sociable? bon? Est-il un actif? un émotif? un imaginaire? Est-il faible de volonté? irrésolu, capricieux, routinier, impulsif? Quelles sont ses aspirations pour l'avenir? Au point de vue de la conscience, l'enfant est-il distrait? optimiste? pessimiste? orgueilleux? quiétiste? renfermé? scrupuleux? malhonnête? indélicat? Pour le sens religieux, est-il pieux par goût ou par devoir? est-il un indévot? Surtout est-il franc et ouvert?

Sans doute les parents ne saisiront pas toujours dès l'abord le sens et la portée de telle information demandée; c'est au maître d'en montrer l'utilité pratique dans l'intérêt de l'enfant lui-même.

Il faut ensuite profiter de cet entretien pour faire connaître aux parents le règlement général de l'école, les exigences particulières aux leçons, aux devoirs, aux méthodes d'enseignement. Il faut leur collaboration de tous les instants, il faut les instruire de l'étroite obligation où ils sont de surveiller eux-mêmes leur enfant; il faut s'entendre avec eux sur les mesures répressives, les châtimens, punitions ou sanctions établis pour assurer le maintien de l'ordre et le progrès de l'enfant. Cette connaissance mutuelle est de toute première importance.

L'entretien portera ensuite sur les relations suivies que le maître désire garder avec les parents; il les invitera à venir souvent parler de l'enfant; il les invitera à assister aux séances et aux fêtes qui se donnent à l'école. Il faut que les parents se sentent en confiance auprès du maître; il faut même qu'ils constatent, dès cette première rencontre, que l'école n'est que le prolongement et la succursale de la famille; et qu'ils sont, à l'école, chez eux comme dans leur propre maison, sauf à observer le règlement qui assure le bon ordre.

Dans les écoles où les nouveaux venus sont en petit nombre, le maître n'aura pas de difficultés à faire cette besogne par lui-même, au fur et à mesure que les parents se présentent. Ce travail peut paraître fastidieux, mais le maître ne peut pas refuser cette croix; il doit la porter résolument et gaiement.

Dans les écoles où les nouveaux venus sont nombreux, il arrive que l'on procède d'autres façons que nous indiquerons ici.

Certaines écoles invitent les parents à assister à la première leçon de l'année. Le maître y expose le programme à suivre, explique le règlement, indique nettement ce qu'il faut attendre des enfants. Ce procédé a beaucoup d'avantages; il offre cependant des inconvéniens: par exemple, le local est rarement assez grand

pour contenir à la fois les parents et les enfants; et puis les parents ne seront pas toujours libres ensemble à tel moment de la journée.

Dans d'autres établissements, et ils sont nombreux en Europe, on a recours aux conférences d'éducation. La direction invite les parents à se rendre au moment le plus favorable, selon les milieux, dans une salle capable de les recevoir tous; là on les instruit de leurs devoirs à l'égard des enfants. Ces conférences peuvent être mensuelles et durer toute l'année; elles peuvent aussi être hebdomadaires pendant la durée du premier semestre ou du premier trimestre. Si l'on a affaire à une classe de parents à la fois instruits et bien disposés, une seule conférence, faite au début de l'année, peut suffire; ailleurs on a essayé, avec beaucoup de succès, les conférences régulières aux mères de famille; on a même créé une œuvre de retraites fermées pour les mères qui ont des enfants à l'école. Si l'on songe à la puissante influence des retraites fermées, on peut voir quel bien en attendre pour une meilleure éducation des enfants.

Il est possible aussi d'utiliser les séances scolaires pour intéresser les parents à l'éducation des enfants. Les pères et mères acceptent volontiers de se rendre aux écoles, couvents et collèges, pour les fêtes organisées par les enfants et les maîtres: séances dramatiques, séances musicales, soirées académiques, distributions de prix, fêtes religieuses peuvent ainsi devenir un excellent moyen de créer le front uni dont nous parlions plus haut.

L'une des plus heureuses initiatives pour instruire les parents aussi bien que les enfants, c'est celle du calendrier scolaire; nous en empruntons l'idée à un collège français tenu par des religieux. Le calendrier se compose de cinq parties; nous citons l'auteur:

« La première partie de ce livret est en quelque sorte invariable: c'est celle qui a trait à l'esprit général de la

maison, aux formes et conditions de l'enseignement proprement dit, aux dispositions essentielles de la discipline intérieure et extérieure. Il y a là une quinzaine de pages qui définissent nettement le but et la méthode morale de notre éducation et qui constituent de ce fait une sorte de directoire pratique dont les parents ont tout profit à s'inspirer pour harmoniser leur action avec la nôtre. Viennent ensuite les « Pages scolaires ». Sous cette rubrique nous reproduisons le discours qui a été prononcé à la distribution des prix de l'année précédente. Celui-ci, on le sait, n'est d'ordinaire entendu que d'une minorité de parents — les parents des lauréats — mais comme en principe il traite un sujet d'éducation, il y a intérêt à le vulgariser par la voie du calendrier scolaire, qui en communique le texte *in extenso* à toutes les familles de nos élèves.

« Depuis quelques années nous avons l'habitude de faire figurer à la suite de ces « Pages scolaires » sous la rubrique de « Notes pédagogiques » un modèle d'analyse grammaticale et une méthode de traduction latine. Nous y ajouterons l'année prochaine un modèle d'analyse logique. Je crois qu'on met ainsi entre les mains des élèves comme la clef des études classiques, l'analyse étant à la base de tout travail de traduction, qu'il s'agisse du latin, du grec ou de langues étrangères et cela compte déjà; mais c'est surtout une idée de collaboration qui nous a inspiré de confier au calendrier scolaire, qui est le *vade mecum* de l'élève, ces types d'analyse et de traduction latine; nous avons tâché par là de créer une certaine uniformité entre l'enseignement des différentes classes sur deux points fondamentaux des études secondaires, de manière à permettre aux professeurs de collaborer entre eux en se continuant l'un l'autre, et aux familles de collaborer avec eux, dans le cas assez fréquent où nos externes libres trouvent chez eux une institutrice chargée de les diriger dans la confection de leurs devoirs scolaires.

« La quatrième partie entre dans tous les détails de l'emploi du temps, pour toute la durée de l'année scolaire. Elle contient d'abord l'ordre général des exercices journaliers, avec toutes les particularités qui affectent les différentes divisions, puis le tableau des classes, jour par jour, heure par heure, puis le tableau des compositions et enfin la liste chronologique des concertations. Ces renseignements précis ont l'heureux effet d'éclairer et de guider le contrôle permanent des parents; ils les mettent en mesure non seulement de suivre et de surveiller le travail de l'enfant, mais de le prévoir et grâce à cela tantôt de déjouer les supercheries de sa paresse, tantôt de suppléer par une vigilance attentive à sa naturelle insouciance. *Utilium tardus provisor*, disait déjà le bon Horace. Combien d'externes se désintéresseraient de la composition qui doit venir le jeudi suivant ou ne commenceraient à y penser que la veille, si les parents, avertis par le calendrier scolaire, n'étaient là pour les déterminer à la préparer plusieurs jours d'avance.

« La cinquième et dernière partie fait office de calendrier proprement dit. Elle est précieuse pour les élèves au point de vue liturgique, car elle peut leur servir d'*Ordo*, aussi bien pour la messe de chaque jour que pour les offices du dimanche, mais du point de vue strictement scolaire elle intéresse à la fois les professeurs, les parents et les élèves. Tout y est prévu en effet: cérémonies religieuses, fêtes profanes, concours périodiques, congés semi-trimestriels, vacances, ce qui donne un air de régularité même aux modifications que les circonstances exceptionnelles, dont il vient d'être question, apportent au cours normal de la vie scolaire, ce qui surtout, en ce qui regarde les parents, permet d'organiser la vie familiale et ses multiples événements en plein accord toujours avec la vie du collège, dont les moindres particularités sont annoncées pour toute l'année, dès la rentrée des classes.

« Voilà un exemple concret de ce qui peut être fait par un externat pour initier les familles à la vie scolaire de ses élèves. Notre calendrier scolaire est le fruit d'une expérience longue de quatre-vingts ans déjà et nous sommes assurés que la vie en perfectionnera encore les modalités: tel qu'il est cependant, il suffit à amorcer sérieusement, me semble-t-il, le travail positif de coopération que nous attendons des parents. C'est comme une fenêtre ouverte sur notre champ d'action et chacun sait qu'il n'est rien de plus salubre pour les enfants que de se sentir perpétuellement sous le regard vigilant de leurs parents, sans compter que peut-être cette sorte de présence morale, surtout si on la sait sympathique et confiante, est capable d'influer heureusement sur l'activité pédagogique des maîtres eux-mêmes. »<sup>1</sup>

La citation est longue, mais elle dit si bien ce qu'il faut dire que nous avons désespéré de mieux faire. Il est facile d'adapter l'idée du calendrier scolaire aux diverses sortes d'écoles, primaires, moyennes et secondaires.

A côté du calendrier scolaire il faut placer les périodiques destinés aux parents. Plusieurs écoles y ont recours et il faut convenir que c'est là un excellent moyen de créer et de maintenir la collaboration entre parents et maîtres. Ces périodiques, qu'ils soient journaux ou revues, trimestriels, mensuels ou hebdomadaires, apportent aux parents, s'ils sont bien faits, l'équivalent du calendrier scolaire; ils peuvent en plus donner les listes de places, les résultats des compositions et constituer par là un tableau d'honneur de haute utilité; s'ils s'adressent, en outre, aux anciens élèves leur influence s'amplifie dans de vastes proportions; parents, élèves et maîtres, ceux d'autrefois et ceux d'aujourd'hui, constituent, grâce au périodique ainsi conçu, une grande famille

---

1. Cf. G. LEDUC, *Les relations du collège et de la famille dans les externats*, dans la brochure *La collaboration du collège et de la famille*.

où circule, comme le sang dans le corps, la sève des bonnes vérités et d'une profonde amitié.

Voici donc les relations bien engagées entre maîtres et parents. Il reste maintenant à suivre le travail quotidien; c'est ici qu'apparaît le bulletin, dont il faut dire un mot. Le bulletin n'aura d'utilité que s'il est fréquent, complet et d'interprétation facile. Le bulletin est le résultat d'une systématisation, qui peut aisément aller à l'excès. Dans les écoles peu nombreuses, le meilleur bulletin est une lettre détaillée adressée aux parents; avec une lettre l'enfant garde son individualité; il n'est plus un numéro dont on apprécie l'activité par de simples chiffres. Là où le bulletin est indispensable, il faut le préparer avec un très grand soin. D'abord il doit être fréquent; avec les jeunes enfants le bulletin sera quotidien; il deviendra ensuite bi-hebdomadaire, puis hebdomadaire; avec les grands il suffit d'un bulletin mensuel. Le bulletin doit être complet. Ainsi il ne faut pas se contenter d'y inscrire le mot « conduite »; il faut apprécier en détail la piété, la politesse, l'ordre, l'exactitude la tenue, le silence. Il faut aussi y faire figurer toutes les branches du programme, les classes ordinaires et les classes spéciales. Chacun des professeurs doit avoir un espace réservé; autrement la note serait fautive et pourrait conduire l'enfant à l'hypocrisie, car un élève peut se comporter très bien avec un maître et très mal avec un autre; les parents ont besoin de le savoir. Le bulletin doit être d'interprétation facile. Ici, tout dépend du milieu. Des parents instruits comprendront bien les chiffres; d'autres, moins avantagés, s'y perdront comme dans une forêt; à côté des chiffres il est bon de placer un mot, une phrase qui diront exactement où en est l'enfant. Le grand tort des bulletins, c'est de ne laisser aucune place pour la correspondance. Dans certaines maisons le professeur ne peut jamais inscrire de lui-même

une appréciation personnelle, même approuvée par l'autorité supérieure; tout doit porter l'étiquette officielle; il y a peut-être là un excès d'administration. Beaucoup d'établissements ont la coutume du cahier de correspondance; les maîtres et supérieurs y inscrivent leurs remarques; les parents en font autant, et l'on obtient ainsi une somme de renseignements précieux sur l'enfant; c'est une des bonnes formes de collaboration. Il y aurait lieu de réunir le bulletin et le cahier de correspondance en un seul cahier qu'on appellerait le carnet scolaire; pour chaque semaine il y aurait une page de notes, et, en face de cette page, une page blanche pour la correspondance; on éliminerait ainsi le bulletin sur feuille volante, qui se perd trop facilement, et qui ne permet pas aux parents de prendre une vue d'ensemble des faiblesses et des efforts de l'enfant.

Un bulletin bien fait est un chef-d'œuvre; le danger c'est que ce chef-d'œuvre aille au musée plutôt que de devenir un merveilleux agent de progrès. Il va au musée, si les parents ne réagissent pas à sa réception; il sera agent de progrès, si les parents se font un devoir de lire pour eux-mêmes, de le lire à l'enfant, de l'expliquer, de le commenter; le moment est précieux, l'enfant voit, grâce à ce bulletin, le résumé de son travail, de ses efforts, de ses négligences, de ses faiblesses, de ses résultats, de sa marche ascendante, stationnaire ou descendante, de ses qualités ou défauts. Les parents doivent, pour ce moment solennel, se composer une attitude; qu'ils se gardent bien de gronder sans véritable raison; l'enfant a besoin de se sentir en confiance, de lire dans les yeux et sur les lèvres de ses père et mère une affection sincère et profonde, un intérêt très vif pour son bien, pour son perfectionnement; les parents procéderont par interrogation affectueuse; l'enfant sait bien en quoi il a manqué; il est bon qu'il fasse à ses parents sa petite confession; une

parole d'encouragement de la part des parents sera d'une heureuse influence, il faut surtout montrer à l'enfant le sens de ses efforts et de ses faiblesses, lui dire s'il piétine sur place, s'il recule, s'il avance. A cet égard, il n'y a rien de plus efficace qu'un diagramme bien fait, et tous les bulletins devraient avoir un espace réservé au diagramme; l'enfant — parfois les parents eux-mêmes — restent insensibles aux chiffres; mais si vous organisez les chiffres en un diagramme, il en va tout autrement; vous avez vu ce procédé, dans les hôpitaux, à la tête du lit des malades; les chiffres de la température y sont inscrits sur une feuille quadrillée; les points sont reliés par une ligne dont les zigzags disent au premier coup d'œil où en est la température; cette disposition frappe l'esprit, laisse une plus vive impression. Le diagramme sera clair et facile à dresser si l'on ramène tous les points à dix ou à cent. Nous considérons ce procédé comme l'un des plus efficaces pour le bon contrôle, par les parents et les maîtres du travail et les résultats de l'écolier.

Est-ce là tout ce que l'on peut attendre des parents? Non pas. La tâche des parents consiste encore en trois formes d'activité très importantes, à savoir aider, corriger et compléter l'œuvre de l'école.

Aider d'abord. Les écoliers ont des leçons à apprendre, des devoirs à composer, des lectures à faire. Il va de soi que les enfants seront fournis de tous les livres, cahiers et instruments de travail requis; les parents verront au bon emploi du temps.

Les parents aideront l'enfant en lui faisant une solitude favorable à ses travaux scolaires. Il ne faut pas trop mêler l'enfant à la vie mondaine; le théâtre est à éviter pour mille raisons; les sorties trop fréquentes, trop longues, sans contrôle, détruisent également le recueillement indispensable aux études. Si l'enfant travaille à la maison, on aura soin de lui donner un coin tranquille,

de préférence une chambre que la mère peut surveiller aisément, tout en vaquant aux soins du ménage.

Les parents s'assureront, avant le départ de l'enfant pour l'école, que les leçons ont été bien comprises et bien apprises par cœur, et que l'enfant peut les réciter sans hésitation, sans gêne; autrement on expose l'enfant à recevoir une punition, on fait perdre un temps précieux et l'on perd ainsi l'un des meilleurs bénéfices de la formation scolaire collective. Pour les devoirs, la collaboration est d'un caractère plus compliqué. Il est évident que les parents, même les moins instruits, verront à ce que tous les devoirs soient faits au complet et avec propreté. Si les parents ont de l'instruction, la tentation sera grande, pour eux, de faire le devoir à la place de l'enfant; c'est un procédé détestable; les parents ne doivent jamais se substituer à l'enfant; si le devoir comporte une difficulté qui dépasse de façon certaine les capacités de l'enfant, on peut lui aider, mais à condition de rester dans les limites de l'honnêteté; or l'honnêteté exige que l'écolier note sur son travail que tel passage, telle phrase, tel mot ont été faits ou corrigés avec l'aide des parents; autrement le maître se trouvera en défiance et c'est l'écolier qui à la longue souffrira du procédé. S'il s'agit d'une difficulté ordinaire, les parents aideront l'enfant en lui faisant envisager froidement le problème, en lui faisant analyser la difficulté, en lui suggérant une méthode de recherche. Dans le cas d'une composition, les parents aideront l'enfant à trouver les idées, d'abord celles qui sont déjà en lui-même et qu'il ignore; on excitera son imagination, sa sensibilité, sa raison, mais on lui laissera la responsabilité de l'agencement des idées; la rédaction terminée, on fera lire à haute voix pour que l'enfant se rende mieux compte de son travail; on exigera qu'il relise pour faire disparaître les fautes de grammaire; on lui indiquera les non-sens, s'il s'en trouve.

Lorsque l'enfant rapportera à la maison le travail corrigé par le maître, les parents verront par eux-mêmes les corrections faites et s'assureront que l'enfant a bien compris et bien retenu.

La lecture joue un rôle très important dans l'éducation; les manuels les mieux faits ne donnent que des rudiments de science; il faut les compléter par des lectures plus détaillées; les manuels ne souffrent guère discussion; les livres, au contraire, doivent être discutés et il est bon d'accoutumer l'enfant à ne pas considérer comme vérité sans mélange tout ce qui est imprimé. Les parents et les maîtres s'entendront pour dresser une liste de livres choisis, bien adaptés à l'âge de l'enfant; il faudra exiger que l'enfant possède un cahier de lectures, qu'il y inscrive un court résumé de chacun des livres lus, puis des pensées, des sentiments, des descriptions qui enrichiront son avoir intellectuel et moral. Ce cahier sera contrôlé par les parents et les maîtres et conservé dans la bibliothèque de l'enfant.

Les parents devront, à l'occasion, corriger l'action du maître. Il peut arriver, en effet, qu'un enfant se déclare victime d'une injustice. Les dénis de justice sont de nature à fausser la conscience de l'enfant; ils créent dans son âme jeune une impression ineffaçable et parfois un fonds d'amertume et de rancœur qui peut empoisonner toute une existence. Les parents doivent écouter avec bonté un enfant qui se plaint d'une injustice; à l'aide d'un interrogatoire serré, ils verront s'il y a vraiment injustice ou malentendu; si c'est malentendu on lui explique les choses et la lumière faite suffit à apaiser le chagrin de l'enfant. S'il y a raison de croire à une injustice sérieuse, les parents suspendront leur jugement, verront le maître ou les autorités et obtiendront, s'il y a lieu, redressement. Dans les cas de moindre importance il faut accoutumer l'enfant à se débrouiller lui-

même, car l'école doit préparer à la vie. Les parents auront lieu de corriger l'école si celle-ci, comme le cas n'est pas rare, se préoccupe plus des examens officiels que de l'éducation même. Le moment est alors favorable pour intervenir et faire de respectueuses mais fermes représentations.

Aider et corriger, mais aussi compléter. Eh! oui, compléter. La meilleure école est toujours insuffisante; elle ne peut pas tout enseigner; elle reste un milieu artificiel. L'école enseigne bien la morale, mais c'est à la famille à faire les applications pratiques et la mise au point qu'exige la vie courante; l'école ne prépare pas à la vie familiale, et il est important de savoir vivre la vie familiale; l'école prépare peu à la vie publique, c'est aux parents, alors, à former l'enfant à son rôle de futur citoyen; l'école n'enseigne pas les relations sociales, et pourtant l'enfant a besoin de savoir s'y comporter décentement; l'école ne peut enseigner convenablement les choses de l'amour, et pourtant l'enfant a besoin d'en connaître les lois morales, c'est à la famille de l'y initier; l'enfant a besoin d'une orientation professionnelle, mainte école est incapable de la fournir ou bien s'en désintéresse trop volontiers; c'est aux parents qu'il incombe d'orienter l'enfant vers une carrière. L'école n'enseigne guère la nature, et cependant il faut à l'enfant une connaissance simple et affectueuse de la nature; c'est aux parents à profiter des congés pour jeter l'enfant dans la nature, pour la lui expliquer, pour la lui faire aimer. L'école enseigne l'histoire, mais elle ne fait pas visiter les lieux historiques, les parents ne manqueront pas de conduire les enfants dans les endroits où l'histoire a laissé ses traces; ils leur feront visiter les monuments et dégageront par eux les leçons historiques qui sont inscrites dans la pierre ou le bronze. L'école enseigne peu les beaux-arts; les parents compléteront sur ce point l'éducation des enfants,

soit par des livres bien choisis, soit par des visites aux musées d'art. Il est vrai que cette tâche des parents serait singulièrement simplifiée si les enfants fréquentaient assez longtemps l'école. Combien de jeunes filles, par exemple, pourraient, avec grand avantage, prolonger leur séjour au couvent! C'est aux parents qu'il appartient d'y voir et d'acheminer leurs jeunes filles vers les études supérieures.

Examinons maintenant quelques cas spéciaux. Et d'abord le cas des pensionnats. La majeure partie de ce qui précède s'applique aussi bien aux pensionnats qu'à toute autre école. Cependant les pensionnats de garçons et de filles sont dans une situation spéciale. Il semble, à première vue, que la part des parents y doive être très restreinte. Le croire serait une erreur. Nous le répétons, les parents ont droit et devoir de s'occuper de très près de leurs enfants même si ceux-ci sont pensionnaires. On a dit avec raison que le parler d'un établissement scolaire est un véritable atelier d'éducation; cela est encore plus vrai des pensionnats. Au parler les parents rencontrent les maîtres et les directeurs qui vivent en contact quotidien avec l'enfant; c'est là que maîtres et parents échangent leurs confidences, leurs difficultés, leurs espérances, concertent leurs plans de campagne, corrigent les impressions fausses, s'arment d'un mutuel courage pour porter la croix de l'éducation. Au parler les parents rencontrent les enfants. Il est de la plus haute importance que la visite faite aux enfants soit animée d'un souci éducatif; qu'elle contribue à fortifier dans l'enfant le respect de l'autorité, celle des parents et celle des maîtres. Si le parler n'est que le prolongement de la cuisine familiale, il n'y a rien à espérer de visites qui remplissent l'estomac et laissent vides le cœur et l'esprit. Le pensionnat possède encore une ressource qui lui appartient en propre, c'est la correspondance échangée

entre les parents et les enfants, précieux moyen de collaboration. Les parents soigneront beaucoup les lettres adressées à leurs enfants pensionnaires; la lettre doit replacer l'enfant dans l'atmosphère familiale; elle sera donc remplie de petites nouvelles de la famille, de la parenté, de la maison, des intérêts communs; la lettre sera pleine de joie, d'affection, de bons conseils; elle contribuera toujours à faire respecter l'autorité. La lettre de l'enfant sera fréquente, régulière, écrite avec soin; l'enfant s'y montrera à la fois respectueux et affectueux; il faut habituer l'enfant à exprimer son affection et sa reconnaissance; il s'y montrera désintéressé de lui-même, en ce sens qu'il évitera de faire de ses lettres une litanie de demandes intéressées; l'enfant fera de sa lettre soit un récit, soit une confidence, soit, au besoin, une confession; il en fera encore un questionnaire affectueux sur les membres de la famille; il en fera une démonstration sincère de ses sentiments. On devine de suite de quelle puissance peut devenir la lettre ainsi conçue pour l'amélioration intellectuelle et morale de l'enfant. De toute façon on évitera de transformer en pensum la composition de la lettre aux parents.

Les pensionnats ont tous l'usage des sorties: sorties mensuelles, sorties de faveur, sorties de congés. C'est là encore une excellente occasion de collaborer avec les maîtres. Combien de parents gâtent en quelques heures le long et patient travail des éducateurs! Une affection mal comprise transforme une sortie en une sorte de révolution: adieu la règle, les conventions, les exigences sociales; l'enfant est en congé, tout sera en congé avec lui, y compris la piété et le bon sens. On ne saurait trouver de meilleur agent de corruption que la sortie ainsi comprise. Des parents dignes de ce nom s'interdiront ces dérèglements; ils ne perdront pas de vue leur

sublime mission; ils l'accompliront avec joie, sans doute, mais dans les limites du bon sens et de l'intérêt supérieur de l'enfant.

Il reste les vacances. Nous craignons beaucoup ici d'être taxés d'exagération en demandant que, même pendant les vacances, l'on continue la collaboration jugée nécessaire pendant l'année scolaire. Nous sommes, Canadiens français, un peuple très prodigue de ses biens; l'argent ne fait que passer entre nos mains, sous prétexte qu'il est fait pour rouler; nos forêts, pendant longtemps, ont été gaspillées par une exploitation irrationnelle et par des incendies désastreux, la vie de nos enfants même n'a guère été ménagée, et l'hygiène a encore beaucoup à faire pour établir son empire sur nos populations, le temps n'est pas mieux épargné que le reste. En ce qui concerne les enfants, l'année scolaire les retient environ neuf mois, le reste est donné aux vacances, et quelles vacances! Tout entre en vacances: le corps, l'esprit, le cœur, la volonté, le règlement, voire le Décalogue. Non, vraiment, il y a là un excès, si, pendant l'année scolaire, la collaboration des parents et des maîtres est simultanée, elle devient, pendant les vacances, non pas nulle, mais simplement successive.

En quoi consisterait-elle! D'abord à maintenir debout l'édifice intellectuel si péniblement élevé pendant la période d'activité scolaire. Un enfant en vacances peut toujours et devrait toujours consacrer au travail intellectuel deux ou trois heures chaque matin; il emploiera ce temps à repasser les matières principales de ses études; il cultivera sa mémoire en apprenant des textes par cœur; il fera des exercices écrits; il étudiera surtout son catéchisme; ce travail serait d'une immense portée sur les progrès scolaires des enfants. Nous ne sommes pas près, hélas! de réaliser cet idéal. Un sentimentalisme mal compris nous entraîne dans des excès qui se tradui-

ront par un retard marqué dans le progrès national. Quoi qu'il en soit, il n'est pas mauvais de jeter cette semence en terre; souhaitons que des exhortations pressantes et incessantes la fassent germer dans un avenir prochain.

A côté des exercices intellectuels il y a aussi le travail manuel. Le travail manuel est un excellent complément des études; à quelque degré d'instruction que parvienne un homme, il ne lui est jamais inutile de savoir se servir de ses mains; le travail manuel est, au reste, le meilleur des exercices physiques. Les parents lui feront donc large part dans la distribution du temps pendant les vacances.

Mais avant tout la collaboration des parents portera sur la morale et la discipline. Les vacances sont faites pour le repos, c'est entendu, mais quel repos! Un repos modéré, capable de fortifier le corps et la volonté. Il faut d'abord garder une règle pour les repas, pour le coucher et le lever; ce sont les cadres solides qui permettent de bien employer le reste du temps; il faut donner une bonne place à la vie religieuse. Comment se fait-il que des enfants soient capables, pendant l'année scolaire, d'assister fréquemment à la sainte messe et d'y communier, tandis que pendant les vacances on fait table rase de cette belle pratique de piété? Est-ce la foi des enfants qui subit une baisse soudaine? N'est-ce pas plutôt l'autorité des parents qui faiblit? Et les rencontres entre jeunes gens? sont-elles assez surveillées? Les vacances sont une très opportune occasion de faire faire à l'enfant, au jeune homme, à la jeune fille, cet apprentissage de la liberté. Après le dévergondage des vacances faut-il être surpris de voir arriver aux écoles des enfants qui ont tellement évolué dans leur vie morale que les maîtres ne savent plus par quel bout recommencer l'œuvre d'édification si péniblement accomplie par leurs soins. En

un mot, sans une meilleure utilisation des vacances, disons sans crainte que la collaboration des parents et des maîtres n'est qu'une toile de Pénélope sans cesse à recommencer.

Avant de terminer nous attirerons l'attention des éducateurs sur un point qui reste trop négligé et où la collaboration serait du meilleur effet : nous voulons parler de la joie dans l'éducation. Vous avez lu, peut-être, l'histoire d'un petit élève qui passe ses années d'écolier dans une morne tristesse tant à la maison qu'au pensionnat. Cette histoire, loin d'être invraisemblable, est celle d'un bon nombre d'enfants. Le milieu familial est sans joie ; les parents taciturnes, aigres, renfermés et renfrognés, ou encore ignorants du besoin profond de joie qui tient l'âme de l'enfant, ignorants aussi des moyens pratiques de rendre la vie de famille intéressante, font peser sur les enfants un vêtement de plomb. Le pensionnat, de son côté, comprend-il bien la nécessité d'épanouir l'âme de l'enfant ? La discipline exige de la sévérité, mais elle n'exclut pas la bonne humeur ; il faut un règlement, mais pourquoi ne pas y introduire au moins un grain d'allégresse ? « La juste sévérité, l'autorité ferme d'un père ou d'un instituteur ne doivent jamais les détourner du devoir de mettre de la joie dans la vie des enfants ; l'amour qu'on leur porte doit trouver mille moyens de se manifester, même lorsqu'il a fallu réprimander ou punir... Les petites joies, bienfaisantes au corps et à l'âme que la tendresse des parents ou du maître sait inventer, conservent leur charme, leur parfum, jusque dans la pleine jeunesse et au-delà. La pédagogie de notre temps, théorique et pratique, n'a pas suffisamment compris jusqu'ici l'importance capitale de la joie dans la tâche difficile de l'éducation... L'instituteur modèle, par des moyens bienfaisants au corps comme à l'âme, par l'heureux concours de la joie, par un aver-

tissement donné à propos, obtient cent fois plus que le maître qui ne connaît que la rigueur. L'instituteur qui sait inspirer à l'élève le goût et l'amour de l'étude, dont la leçon est une joie pour l'enfant, a gain de cause. Cette joie sera pour lui une plus fidèle alliée, une auxiliaresse plus précieuse que la sévérité. Si l'on peut rendre la piété aimable, le travail joyeux, si l'enfant est heureux des petites victoires qu'il remporte sur lui-même, si on a su lui inspirer le dévouement et le courage, l'œuvre de l'éducation sera dirigée vers les hauteurs, et le caractère se développera tout naturellement dans le sens du bien. »<sup>1</sup>

Pour notre part nous souscrivons volontiers à ces autres paroles de Mgr de Keppeler, dans son beau livre *Vers la joie*, lorsqu'il parle des jeux et de la gymnastique chez les écoliers: « Toutes les maisons d'éducation, de quelque genre qu'elles soient, devraient faire entrer dans leur organisation cette incomparable auxiliaresse de la pédagogie, mine féconde d'interminables joies. Il faudrait, à ce sujet, faire subir un examen à ceux qui les dirigent. S'ils n'étaient pas en état de prouver aux examinateurs que leurs élèves sont en possession de la joie franche, épanouie, naturelle à leur âge, leurs maisons devraient être fermées. Car si la joie n'y habite pas, le bon esprit, le Saint-Esprit en sont également absents. »<sup>2</sup>

Nous arrivons à la fin de ce travail, trop long pour l'intérêt que nous n'avons pas su y mettre, trop court pour l'importance du sujet à traiter. L'on parle beaucoup d'industrie par le temps qui court: industrie métallurgique, industrie électrique, industrie du papier, industrie agricole, dont on dit qu'elle est la première industrie; mais il est une industrie au-dessus de toutes celles-là y compris l'agriculture; notre première industrie, c'est

---

1. Mgr DE KEPPELER, *Vers la joie*. Traduit de l'allemand par E. Paris, 7e édition, chez Lethielleux à Paris, pp. 182-186.

2. *Ibid.*

l'éducation nationale; dans cette industrie, nous avons une matière première abondante, ce sont les enfants; nous avons de nombreuses usines, ce sont nos écoles, couvents et collèges; nous avons des ouvriers compétents, ce sont nos éducateurs, laïques, religieux, religieuses et prêtres; que nous manque-t-il pour obtenir plus de succès? Croyez-le bien, c'est une collaboration bien organisée. Ayons foi, parents et maîtres, dans la grandeur de notre mission; l'enfant est un dépôt sacré confié par Dieu aux parents, et par les parents aux éducateurs; nous sommes conjointement responsables de ce dépôt. A nous tous Dieu fait entendre la parole de l'apôtre saint Paul: « *Depositum custodi*, gardez fidèlement le dépôt confié »; à nous tous il redit la parabole des talents à faire fructifier, et chacun des enfants est un talent à développer; à nous tous il répète, comme au dernier soir de sa vie de sacrifice: « *Sint unum*, qu'ils soient un »; unissons donc nos forces en un seul faisceau; et offrons à la patrie des citoyens bien formés, et à Dieu des chrétiens capables de lui rendre la gloire que mérite son infinie Majesté!

## BIBLIOGRAPHIE

Nous indiquons ici quelques-uns des ouvrages que nous avons consultés pour composer ce travail:

BIBLIOTHÈQUE DES CONGRÈS INTERNATIONAUX. — *L'Éducation familiale: avant l'âge d'école; pendant l'âge d'école; après l'âge d'école*. Bruxelles, 1910.

PAQUET. — *L'Église et l'Éducation*. Québec, 1925.

LORTIE. — *Elementa philosophiae christianae*. Québec, 5<sup>e</sup> éd., 1925.

GUIMONT. — *Droit familial*. 2 vols. Québec.

MARION. — *Le Problème scolaire*. Ottawa, 1920.

*Alliances des maisons d'éducation chrétienne*. Vingt-six congrès pédagogiques, 1888-1912.

*L'Enseignement chrétien*: numéros d'octobre de chaque année depuis 1913, pour le compte rendu du Congrès tenu le même été.

*Directoire des professeurs du Petit Séminaire de Québec*.

*Règlements du Comité catholique* du Conseil de l'Instruction publique de la province de Québec. 1924.

ROSS. — *Pédagogie théorique et pratique*. 3<sup>e</sup> édition, Montréal.

GUIBERT. — *L'Éducateur-apôtre*.

*La Collaboration du collège et de la famille*. Conférences de pédagogie pratique faites à l'Institut catholique de Paris, par Mmes Girard et Sainte-Marie, MM. Calvet, Duval-Arnould, Jager, Leduc, Renault, Sabatier. Paris, chez de Gigord, 1925. Cette brochure nous a été extrêmement utile; on en retrouvera la substance dans notre travail et nous en rendons hommage aux auteurs.

---

*Nihil obstat:*

Jacques DUGAS, S. J., *Censeur*

Montréal, le 16 février 1928

---

*Permis d'imprimer:*

† GEORGES, *Archevêque coadjuteur de Montréal*

Montréal, le 28 février 1928